

Quelle importance peut bien avoir pour nos lecteurs, dans la présente discussion, le fait allégué par M. Dandurand, que le parti catholique belge — par pur opportunisme politique — a inscrit l'instruction obligatoire dans son programme? Absolument aucune s'il est établi que l'instruction obligatoire a fait faillite à peu près partout où on l'a adoptée, et que l'assistance à l'école chez nous est supérieure à celle de la plupart des pays où existe une loi d'obligation scolaire.

Je n'avais donc pas à m'occuper de cet argument, non plus que de quelques autres de même nature que m'opposait mon adversaire.

Inutile de dire que j'ai respecté scrupuleusement le texte des articles de M. Dandurand. On les trouvera ici, de même que les miens, tels qu'ils ont paru dans le «Canada». Je me suis seulement permis d'ajouter quelques notes, qui ne sont toutes, sauf une, (p. 18, note 3.) que des renvois d'une page à l'autre, et une courte conclusion.

J'aurais aimé à reproduire une nouvelle lettre de M. Dandurand parue dans le «Canada» du 12 novembre. Mais comme cette lettre traite d'une question — le relèvement des salaires de nos instituteurs et de nos institutrices primaires — absolument étrangère au sujet de cette brochure, je dois m'abstenir. Qu'il me soit du moins permis d'assurer à son auteur que je serais heureux de prêter mon modeste concours à la campagne projetée pour l'amélioration de la situation matérielle de notre personnel enseignant. Je dois ajouter, avant de finir, que c'est à M. Dandurand que revient le mérite d'avoir amorcé cette campagne, puisque c'est lui qui le premier, à ma connaissance, en a lancé l'idée et fait approuver le principe par le Congrès de la Langue Française.

ARTHUR SAINT-PIERRE